



# Au fil de l'actualité

*En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopée. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à [marie-christine.rey@grenoble.fr](mailto:marie-christine.rey@grenoble.fr). Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.*

## ●● Action territoriale

Pendant cette deuxième période de confinement, les services sont ouverts au public, ce qui permet de pouvoir s'adapter plus facilement aux besoins des habitant-es. Le reconfinement est moins drastique. Toutes les administrations sont ouvertes et l'expérience du premier confinement a permis à des personnes fragiles de s'organiser. Au printemps, de nombreuses personnes âgées avaient été mises en contact avec le service de portage de repas à domicile du CCAS ou avec les services sociaux pour une meilleure prise en charge.

Cet automne, **les accueils des Maisons des Habitant-es** sont ouverts et poursuivent les formalités administratives (cartes d'identité et passeports pour les MDH Chorier et Patio notamment). Les horaires sont aménagés à la marge (fermeture une demi-heure plus tôt ou fermeture une après-midi supplémentaire dans certaines MDH) pour permettre aux agent-es d'accueil de ne pas être toute la journée en face du public.

De même, les permanences des écrivaines et écrivains publics, des médiateur-trices paires en santé, de la Santé scolaire et les points écoute des psychologues du service Promotion de la santé sont maintenues. Les permanences de nos partenaires notamment les avocats du barreau et les consultations du planning familial se poursuivent.

**Les activités familles et personnes âgées** qui visent à créer du lien et à se faire plaisir de façon collective ont été stoppées, compte tenu des directives nationales. Les référentes famille et les équipes du pôle d'animation gérontologique reçoivent cependant les personnes qui le demandent, afin que leur situation ne se dégrade pas, et la CAF a autorisé la poursuite des actions de soutien à la parentalité et notamment les groupes de paroles ainsi que le soutien scolaire, dans un objectif de prévention.

Dans certains quartiers, les professionnel-les s'organisent de façon collective **pour aller à la rencontre des habitant-es** (sorties d'école, parcs), la fréquentation des MDH ayant logiquement baissée.

La MDH Capuche a repris ses **livraisons de livres et jeux aux familles** les plus fragiles, ce qui a permis d'identifier des personnes nouvelles. La MDH Bois d'Artas a **conçu un livret d'activités** pour jouer et apprendre en famille.

L'objectif est d'être à l'écoute des besoins et de s'adapter dans cette période particulière.

La question de **l'accès aux droits** est toujours une priorité pour l'équipe juridique mobile, qui continue d'accompagner les travailleuses et travailleurs sociaux et les associations dans la réalisation de requêtes en matière de droit au logement et de droit à l'hébergement, et celles et ceux qui accompagnent les personnes concernées par des recours en contentieux.

Les liens sont importants avec **l'équipe « aller vers »** du CCAS et **l'équipe squats et campements** de la Métropole, pour une action coordonnée.

Pendant cette période, les habitant-es continuent d'être des citoyen-nes, des acteurs de leur ville et de leur quartier. **L'équipe démocratie ouverte**, avec le soutien de la direction de la Relation citoyenne et des MDH vient de clôturer le vote pour le budget participatif avec tout de même 4 711 votant-es.

La réalisation des projets votés précédemment se poursuit avec une très forte mobilisation du service Espace public et citoyenneté en cette période de clôture budgétaire, avec le soutien des directions de l'Espace public et de l'Immobilier municipal.

Les équipes ne vont pas tarder à instruire **les nouveaux projets votés**, en étant attentives à faciliter leur insertion dans la vie locale. Les rencontres avec les porteuses et porteurs de projets, les associations de quartier se feront majoritairement en distanciel.

L'avis des citoyen-nes compte d'autant plus en gestion de crise, que les décisions doivent se prendre vite, et que toute mesure a ses propres limites ou ses effets négatifs.

L'équipe Démocratie locale appuyée de la direction des Tranquillités, qui pilote les cellules de gestion de crise, a monté **un comité de liaison citoyen Covid-19**. L'objectif est d'avoir des avis sur des mesures spécifiques et plus largement d'anticiper des besoins, de s'adapter à des problématiques nouvelles. Les habitant-es et acteurs locaux peuvent ainsi enrichir la vision des agent-es et des élu-es. Composé de personnes tirées au sort et de volontaires représentant les acteurs économiques et sociaux, ce comité de plus de 200 personnes est invité à réagir en temps réel à des questions posées par mël. Un groupe restreint de 30 personnes se retrouve en présentiel pour une séance collective qui permet la construction d'avis argumentés et de formuler des alertes ou des propositions.

Être citoyen-ne, c'est aussi être solidaire, la plateforme voisins-voisines a évolué vers un nouvel outil plus large, « **Volontaires Solidaires de Grenoble** », ceci grâce à une très forte mobilisation des informaticien-nes et de la direction de la Communication. Il permet maintenant de s'inscrire directement **pour des missions d'intérêt général** auprès des services ou des associations, pour la gestion de crise et au-delà.

- L'animateur modérateur Ramzi Ben Amor est votre interlocuteur, si vous souhaitez mobiliser des volontaires. Ces missions concernent déjà 68 volontaires inscrit-es. Un travail d'analyse est en cours pour explorer les possibilités de mobilisations hors crise sanitaire pour des missions variées : festivals, élections, etc.

Toute cette activité est appuyée par les équipes administratives, les directions de projet du 5<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de ville, qui alternent entre télétravail et présentiel.



### **Distribution de protections périodiques**

Début octobre, la Ville de Grenoble, le CCAS et plusieurs associations (Althéa, Femmes SDF, la Croix-Rouge, le Planning Familial et Totem) ont organisé une semaine de collecte

de protections périodiques. **Plus de 22 000 dons** ont été collectés et seront mis à disposition d'une cinquantaine d'associations du territoire.

Une première distribution aux associations a été faite le vendredi 20 novembre, une seconde est prévue le 27 novembre.

### **Ballotins de chocolats**

Depuis plusieurs semaines, le Pôle Communication, information, documentaire et partenariat travaille sur la distribution de ballotins de chocolats aux Grenoblois-ses non imposables de 70 ans et plus, en collaboration avec les Maisons des Habitant-es et les Pôles Animation gérontologique intergénérationnel. Toutes les inscriptions sont centralisées par le CCAS qui préparera les colis (emballage, étiquetage) et les répartira dans 12 lieux de retrait, répartis sur tout le territoire.

**Plus de 3 000 ballotins ont été commandés**, qu'il s'agira de préparer pour la distribution prévue du 14 au 18 décembre.

Cette année, un ballotin sera également offert à tou-tes les résident-es des Ehpad et résidences autonomie de la ville.

---

## ●●● Archives

La salle de lecture des Archives rouvre sur rendez-vous pour les usager-es externes et internes, le mardi de 13h à 17h et les jeudis et vendredis de 9h à 12h30.

- Pour le prêt de documents, contacter les Archives par mël au préalable [archives@grenoble.fr](mailto:archives@grenoble.fr)

---

## ●●● Service social du travail

Le service social du travail se tient à la disposition de l'ensemble des agent-es, quel que soit leur statut administratif.

### **Pour les contacter :**

- Caroline Conticchio, assistante administrative : 04 57 38 49 91 ou [servicesocialdutravail@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:servicesocialdutravail@grenoblealpesmetropole.fr)
- Christine Bonin, assistante sociale : 04.57.38.47.84 ou [christine.bonin@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:christine.bonin@grenoblealpesmetropole.fr)
- Stéphanie Delarbre Delay, assistante sociale : 04 57 38 47 77 ou [stephanie.delarbre-delay@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:stephanie.delarbre-delay@grenoblealpesmetropole.fr)

Les assistantes sociales sont soumises au secret professionnel, de par leur profession, et assurent des entretiens téléphoniques ou physiques en toute confidentialité.

---

## ●●● Portraits d'agent-es et diaporamas

Des portraits d'agent-es, **Isabelle d'Ersu et Franck Mulassano** et un nouveau diaporama sont à retrouver sur Yris dans Portraits d'agent-es (page UNE côté droit).

- Vous **pouvez contribuer** en envoyant vos photos et **vos demandes** d'interviews ou de reportages photos dans vos services à [marie-christine.rey@grenoble.fr](mailto:marie-christine.rey@grenoble.fr)